

DEMANDE DE SEJOUR 2012



VEUILLEZ S.V.P. REMPLIR
1 DEMANDE PAR CHAMBRE

RESERVE AU SERVICE

Chambre n°
du
au

A renvoyer dûment complété (avec cachet de votre mutuelle pour bénéficier du prix membres) au :

Cosmopolite, Notebaertstraat 2, 8370 Blankenberge - Tél. 050/42.99.54 - Fax 050/42.58.62
www.mut400.be/cosmopolite_f.htm - e-mail cosmopolite@skynet.be

1. A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR (en caractères imprimés s.v.p.)

Prière de coller une vignette à l'endroit prévu pour chaque membre de la mutualité libérale

Demandeur principal du séjour	Personne accompagnante
<input type="checkbox"/> Membre* Mutualité Lib. : coller la vignette bleue ICI <input type="checkbox"/> Non-membre* Mutualité Lib. : remplir ici Nom : Adresse :	<input type="checkbox"/> Membre* Mutualité Lib. : coller la vignette bleue ICI <input type="checkbox"/> Non-membre* Mutualité Lib. : remplir ici Nom : Adresse :
N° de téléphone : Date de naissance :/...../..... N° carte d'identité : Profession :	N° de téléphone : Date de naissance :/...../..... N° carte d'identité : Profession :
Personne accompagnante	Personne accompagnante
<input type="checkbox"/> Membre* Mutualité Lib. : coller la vignette bleue ICI <input type="checkbox"/> Non-membre* Mutualité Lib. : remplir ici Nom : Adresse :	<input type="checkbox"/> Membre* Mutualité Lib. : coller la vignette bleue ICI <input type="checkbox"/> Non-membre* Mutualité Lib. : remplir ici Nom : Adresse :
N° de téléphone : Date de naissance :/...../..... N° carte d'identité : Profession :	N° de téléphone : Date de naissance :/...../..... N° carte d'identité : Profession :

* sont aussi considérés comme non-membres, les membres des mutualités libérales qui ne sont pas en règle de cotisation à l'assurance complémentaire

Je soussigné réserve du au

Formule choisie : Pension complète Demi-pension Chambre + petit déjeuner

Désire partager la chambre avec :

Du fait de son inscription à ce séjour, le participant reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales (voir verso) et d'en accepter les termes.

Signature du demandeur principal :

NB: Vos données personnelles sont uniquement destinées à notre administration et à celle de la police.

2. RESERVE A LA MUTUALITE

La mutualité déclare que le(s) membre(s) est/sont en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire.

CACHET



Signature :

PRIX ET PERIODES : Prix par personne, par nuit, sur base de 2 personnes payantes par chambre.
 Service et TVA de 6%, 12% et 21% inclus.
 Entrée l'avant-midi (à partir de 11h), sortie après le petit déjeuner.
 Les boissons et les communications téléphoniques sont à payer en supplément.

CHAMBRES: Pour 1*, 2*, 3* ou 4 personnes.
 * Certaines chambres peuvent accueillir un lit supplémentaire pour enfant (max. 3 ans).
 Toutes les chambres avec w.c., douche, télévision, téléphone et coffre-fort.

Périodes	Formule	Prix de base	Prix membres
Basse saison Avant le 31/03/2012 A partir du 01/10/2012	Chambre + petit déjeuner	41,00	36,00
	Demi pension	54,00	46,50
	Pension complète	59,00	51,50
Moyenne saison Du 31/03/2012 au 07/07/2012 Du 20/08/2012 au 01/10/2012	Chambre + petit déjeuner	47,00	41,00
	Demi pension	59,00	51,50
	Pension complète	65,00	56,50
Haute saison Du 07/07/2012 au 20/08/2012* *(priorité aux réservations par semaines, de samedi à samedi)	Chambre + petit déjeuner	54,00	46,50
	Demi pension	65,00	56,50
	Pension complète	72,00	63,00

Les seniors et les invalides individuels qui réservent un séjour **d'au moins 3 nuits** peuvent bénéficier d'une intervention de la Mutualité Libérale sur les prix ci-dessus.

Conditions pour pouvoir bénéficier du tarif:

- Être en règle de cotisation à l'assurance complémentaire.
- Être pensionné (sans limite d'âge) ou bénéficiaire d'une prépension. Attestation d'allocation de prépension à envoyer lors de la réservation. Ceci est aussi valable pour l'époux qui ne paie pas de cotisation mais qui est à charge.
- Être invalide. L'époux (épouse), les enfants et les accompagnateurs qui partagent la même chambre bénéficient des mêmes tarifs. En vue d'octroyer l'intervention pour les séjours pour personnes invalides, le Cosmopolite se base sur le code mentionné sur la vignette de la mutualité. Si le code de la vignette de mutualité ne correspond pas au statut de personne invalide, par exemple si la personne invalide a atteint l'âge de la pension, le membre doit présenter l'attestation officielle délivrée par le Service public fédéral sécurité sociale pour pouvoir bénéficier du tarif préférentiel.

Intervention Mutualité Libérale sur les tarifs ci-dessus

- **Seniors séjours d'hiver:** janvier, février, mars, avril, octobre, novembre, décembre: - **10,00**
- **Seniors séjours d'été:** mai, juin, juillet, août, septembre: - **2,50**
- **Séjours d'invalide:** toute l'année: - **15,00**

Supplément chambre-single: 8,50 euro par nuit

Réduction enfants dans la chambre des parents : moins de 4 ans : gratuit - de 4 à 11 ans : 50%

Réduction de ± 15% pour les membres des mutualités libérales en règle de cotisation à l'assurance complémentaire incluse dans le prix membres

CONDITIONS GENERALES

PAIEMENT DU SEJOUR

Un acompte de 25% du prix total de séjour vous sera demandé après réception de la demande de séjour.
 Le solde doit être spontanément payé 1 mois avant la date d'entrée. Aucun rappel ne vous sera envoyé.

ANNULATION

L'annulation du séjour entraîne les frais suivants :

- entre 4 et 2 semaines avant la date d'entrée : 25% du prix de séjour
- entre 2 et 1 semaine avant la date d'entrée : 50% du prix de séjour
- moins d'une semaine avant la date d'entrée : 75% du prix de séjour
- le jour d'entrée même : la totalité

Ces frais d'annulation ne seront pas comptés en cas de :

- décès ou hospitalisation du participant ou d'une personne habitant sous le même toit que le participant.
- décès ou hospitalisation d'un membre de la famille, jusqu'au second degré, n'habitant pas sous le même toit.

Les animaux ne sont pas admis.

Asbl Cosmopolite, rue de Livourne 25, 1050 Bruxelles N° d'entreprise 0424.964.522